GUIDE DU PARTENAIRE 2016

OFFICES DE TOURISME DE L'ALBRET

Les Offices de Tourisme de l'Albret ? C'est quoi

En tant qu'adhérent des Offices de Tourisme de l'Albret, nous vous aidons à

1. Promouvoir vos produits et activités
2. Accroître votre visibilité auprès de vos clients et partenaires
3. Améliorer votre connaissance du territoire et ses enjeux
4. Obtenir des conseils et bénéficier d'un accompagnement
5. Vous impliquer dans la vie Locale
6. Appartenir à un réseau

L'économie touristique de l'Albret

- 200 hébergements
- ~3500 lits touristiques
- 109 lieux de tourisme (visites, activités de loisirs, etc.) répartis sur tout le territoire : musées, châteaux, parcs, sites industriels, producteurs, accueil à la ferme…

L'Office de Tourisme du Val d'Albret
(EPIC : Etablissement Public Industriel et Commercial)
et l'Office de Tourisme du Sud Albret (Association)
mettent en commun depuis plusieurs années leur savoir-faire afin d'optimiser la promotion du territoire et des acteurs touristiques

Val d'Albret Office de tourisme

Sud Albret Office de tourisme

- 4 points d'informations touristiques : Nérac, Barbaste, Mézin, Vianne. Lavardac dispose d'un Bureau d'Informations Touristiques.
- 34 communes qui offrent leur potentiel touristique.
- Une population permanente de 28 000 habitants.
- Près de 84 000 contacts dans les différents Offices cet été, soit une hausse de + 46 % par rapport à l'été 2014.
- Une équipe de 7 permanents professionnels régulièrement formés aux nouveautés et deux saisonniers. Des bénévoles associatifs viennent renforcer les antennes de Vianne en saison. Lavardac a sa propre gestion.
- Des outils de communication performants et régulièrement mis à jour

Des outils pour être mis en avant !

Quelles sont les missions des Offices de Tourisme ?

Promouvoir Communiquer

Le guide des loisirs et hébergements (15 000 exemplaires)
Le guide des animations (10 000 exemplaires)
La carte touristique (éditée pour 2 ans)
Le Pass Albret (4500 exemplaires/an)
Les sets de tables (de 5 à 10 000 exemplaires)
Les dépliants thématiques (réalisés en interne)
Le site Internet (70 000 visiteurs/an)
www.albret-tourisme.com
la page Facebook Albret.tourisme (3100 fans)
La newsletter (4300 abonnés)
FlickR (des centaines de clichés de l'Albret)
Une chaîne Youtube
L'accueil presse (dossier, mise en avant du territoire et des acteurs)

Conseiller Développer

Les éductours
Les ateliers numériques
Les reportages de territoire
L'espace pro sur le site internet
La mise à disposition d'outils numériques
L'Observatoire touristique (newsletters, notes de conjoncture...)
La mise en réseau

Accueillir Informer

L'accueil au guichet (+ de 42 000 visiteurs /an)
Le dépôt de documentation
L'espace multimédia et le wifi gratuit
L'affichage vitrine
La borne 24 h/24 de Nérac
Des écrans animés (Nérac, Barbaste et Vianne)

Commercialiser Animer

Séjours clés en main « Groupes »
Séjours clés en main « Individuels »
Visites guidées
Organisations d'événements thématiques (Fest'à Buzet, Dimanches au vignoble, concours photos, etc.)
La billetterie

Choisissez la formule qui vous convient

En devenant partenaire, j'optimise ma communication !

	Pack initial	Pack medium	Pack optimum
Promouvoir votre structure dans les supports de communication de l'OT			
Présence sur le guide des loisirs et hébergements *(15.000 ex.)*	Coordonnées simples en listing	Coordonnées détaillées, internet + pictogramme	Idem + photo + descriptif détaillé + QR code
Site internet www.albret-tourisme.com *(accessible aussi sur smartphones et tablettes)*	Coordonnées simples en listing	Fiche complète (avec descriptif, photo, géolocalisation…)	Idem + activation d'une campagne publicitaire à 1000 clics
Borne 24h/24 de Nérac	Coordonnées simples en listing	Fiche complète (descriptif, photo, géolocalisation…)	Idem
Page Facebook Albret Tourisme *(3100 fans)*	-	-	Relais de vos actualités sur Facebook *
Tarif des nouveaux espaces publicitaires *(cf. grille tarifaire)*	Plein tarif	-10%	-20%
Informer / s'informer			
Information régulière sur la demande des touristes *(fréquentation, origine…)*	-	✔	✔
Présence de vos brochures sur nos présentoirs *(Rappel en cas de rupture de stock)*	En stock - Dispo à la demande du touriste	✔	✔
Mise à disposition des documentations de l'OT pour vos visiteurs	-	✔ *(invitation bourse aux dépliants)*	✔ livraison sur site
Disposer de ressources			
Mise à disposition des albums photos et vidéos de l'OTVA *(codes d'intégration et liens URL pour partage sur votre site internet et les réseaux sociaux)*	-	✔	✔
Accès à la personnalisation de vos prestations et possibilité d'ouvrir une campagne publicitaire sur le site albret-tourisme.com	-	✔	✔ *Avec campagne pub. à 1000 clics*
Accès à l'espace professionnel de notre site	-	✔	✔
Accès aux différents événements organisés par l'Office de tourisme *(Eductours, Atelier Numériques…)*	-	✔	✔
Réception de nos newsletters professionnelles *(veille touristique)*	-	✔	✔
Mise à disposition d'une clé USB comprenant les clips de vidéos promotionnelles du territoire pour diffusion sur vos écrans numériques	-	✔	✔

Réalisation d'un clip vidéo ou reportage photos de votre structure (avec fichier pour diffusion et partage sur vos supports numériques)	-	-	✔
Mieux commercialiser votre offre			
Intégrer les offres de séjours individuels ou groupes *(proposés par l'Office de tourisme, selon respect de la convention de partenariat commerciale)*	✔	✔	✔
Possibilité de présence dans le Pass Albret ** *(prestataires touristiques Albret uniquement)*	✔	-10 % selon grille tarifaire	Offert
Création d'un produit packagé sur mesure *(autour de votre activité avec gestion par l'OTVA et mise en avant sur le site et la page Facebook de l'OT)*	-	-	✔
Billetterie de vos prestations *(à l'accueil des points d'information de Nérac, Barbaste et Vianne, selon cahier des charges)*	-	-	✔
Communication			
Présence dans le dossier de presse de l'OTVA	-	-	✔

*Dans mon intérêt, je pense à communiquer régulièrement les informations de mon offre touristique à mon Office de Tourisme et à répondre dans les délais aux questionnaires de mise à jour

!

**le Pass Albret est le chéquier qui propose des coupons de réductions. Il est distribué gratuitement aux touristes en hébergement marchand en Albret afin de les inciter à consommer et visiter les différentes structures

Votre adhésion

Valable pour les prestataires de l'Albret		Pack initial	Pack medium	Pack optimum
Hébergeurs & loueurs de bateaux	*Jusqu'à 6 chambres ou emplacements*	**Gratuit**	**60 €**	**120 €**
	Jusqu'à 20 chambres ou emplacements	**Gratuit**	**80 €**	**160 €**
	Au-delà de 20 chambres ou emplacements	**Gratuit**	**100 €**	**200 €**
Restaurants, activités de loisirs, sites visites, musées, galeries, sites culturels, cinéma, artisans, producteurs, etc.		**Gratuit**	**80 €**	**160 €**
Commerçants, entreprises de services (locations de voitures, banque, assurance, agence immobilière, taxis…)		**90 €**	**180 €**	-
Moyenne ou grande surface		**180 €**	**360 €**	-

NB : en cas de multi activité, seule la prestation la plus élevée sera retenue (pas de cumul)

Pour les prestataires Hors Albret = une majoration de 40 % s'applique

Pour les hébergeurs/ loueurs de bateaux Hors Albret les tarifs pour le pack initial sont respectivement de 42 €, 56 € ou 70 € en fonction de la capacité – les restaurants, activités de loisirs, sites, musées, etc., le tarif est de 56 €

J'opte pour la publicité à la carte

Vous souhaitez
valoriser ?
encore plus votre activité

Guide des loisirs

Tirage 15000 ex. - Format 21 x 15 cm

Encart	Dimensions mm (h x l)	Albret
Format 1/16	20 x 65	60 €
Format 1/8	45 x 65	120 €
Format 1 /6	65 x 65	200 €
Format 1/4	95 x 65	230 €
Format 1/2	95 x 140	450 €
Format page	210 x 150	800 €
2nde couverture	210 x 150	900 €
3ème couverture	210 x 150	900 €
4ème couverture	210 x 150	1100 €

Hors Albret : + 40 %, 4ème de couverture non commercialisable hors Albret

Guide des animations

Tirage 10000 ex. - Format 15 x 10 cm

Encart	Dimensions mm (h x l)	Albret
Format 1/2	70 x 95	150 €
Format page	150 x 100	300 €
2nde couverture	150 x 100	350 €
3ème couverture	150 x 100	350 €
4ème couverture	150 x 100	400 €

Hors Albret : + 40 %, 4ème de couverture non commercialisable hors Albret

75 € votre encart
150 € votre vidéo
ou reportage photos

Nous les réalisons pour vous

Pass Albret

Un chèque = une offre promotionnelle
41,67 €
4500 ex. - Exclusivement réservé aux prestataires touristiques en Albret hors restaurateurs & hébergeurs

Ecrans dynamiques

3 écrans : Nérac, Barbaste et Vianne
Près de 42 000 visiteurs/an
Durée : 20 secondes – 70 passages/jour

	Albret
Parution annuelle (forfait)	700 €
Parution basse saison Nérac : mars, avril, oct., nov., déc., janv., fév.	50€/mois
Parution saison moyenne Mai, juin, sept.	70€/mois
Parution haute saison Juillet août	120 €/mois

Hors Albret : + 40 %

Nouveau support en 2016

Sets de table

Avec agenda de l'été
Tirage à définir en fonction de la diffusion auprès des restaurateurs
Encarts 60 x 45
141 € l'encart

Tous nos tarifs sont HT

Mode d'emploi

- Remplir et signer le formulaire ci-joint en prenant soin de mentionner et cocher la formule et/ou les options choisies
- Retourner le formulaire à l'Office de Tourisme du Val d'Albret ou du Sud Albret :
    - Soit par mail à l'adresse : partenaire@albret-tourisme.com
    - Soit par courrier à l'Office de Tourisme de votre secteur (Nérac ou Mézin)

Pour le partenariat : ne pas joindre votre paiement, une facture vous sera envoyée.
Pour la publicité à la carte : ne pas joindre de paiement, un devis vous sera envoyé en fonction des disponibilités des annonces.
Les demandes sont étudiées en fonction de la pertinence de l'activité. Le partenariat couvre l'année civile 2016 (jusqu'au 31 décembre 2016).

Contacts privilégiés

Pour toutes vos interrogations, vos questions sur le partenariat ou la publicité à la carte :
partenaire@albret-tourisme.com

En Val d'Albret **(communes de la Communauté de Communes du Val d'Albret)**	**Stéphanie** **régie/enregistrement partenaires** **Tél. : 05.53.65.27.77**	**Djamila** **publicité/édition** **Tél. : 05.53.65.27.75**
En Sud Albret **(communes de la Communauté de Communes du Mézinais et des Côteaux de l'Albret)**	**Sandra** **05.53.65.77.46**	**Ou Pierre** **05.53.65.77.46**

Conditions générales de partenariat – Offices du Tourisme de l'Albret

1. Objet

Toute souscription d'une adhésion selon les formules énoncées dans ce guide entraîne l'acceptation des présentes conditions générales.
Le partenariat est engagé pour l'année 2016 à compter de la date souscription et à partir du 1er janvier 2016.

2. Engagements

Les Offices du tourisme de l'Albret s'engagent à respecter les différentes modalités énoncées dans ce guide.
Le partenaire s'engage à respecter les délais afin de ne pas retarder la sortie des différentes éditions.
Le partenaire s'engage à créer un lien sur son site vers le site Internet des Offices de Tourisme de l'Albret : www.albret-tourisme.com

3. Litiges

En cas de litige, toute réclamation relative à une prestation fournie et facturée par les Offices de Tourisme de l'Albret doit être soumise dans les 8 jours à compter du début de la prestation. Cette réclamation devra être faite par courrier recommandé avec accusé de réception.

Conditions générales de ventes – Insertions publicitaires Offices du Tourisme de l'Albret

1. Objet

Toute souscription d'un espace publicitaire sur le support concerné entraîne l'acceptation des présentes conditions générales.

2. Fourniture des éléments techniques

Les éléments composant la publicité (visuels, textes) doivent être fournis par l'annonceur et correspondre aux caractéristiques techniques du support choisi et ceci dans les délais spécifiés dans la souscription. Dans le cas contraire, l'Office de Tourisme ne saurait être tenu responsable d'une mauvaise reproduction.
Les fichiers doivent être fournis en haute définition (300 dpi) et au format JPEG, EPS, TIFF ou PDF. Néanmoins, l'annonceur, s'il le souhaite, peut confier à l'Office de Tourisme du Val d'Albret la création de son encart publicitaire au tarif mentionné dans la rubrique « Publicité à la carte ». En contrepartie, l'Office de Tourisme du Val d'Albret s'engage à fournir le fichier PDF et à céder les droits d'utilisation.

3. Droit de refus

Les Offices de Tourisme de l'Albret se réservent le droit de refuser toute annonce qui, par son contenu, sa nature ou sa présentation, serait contraire à ses intérêts moraux et commerciaux.

4. Disponibilités

Les propositions commerciales s'entendent toujours sous réserve de disponibilité au cours de la période et en fonction du support demandé aux Offices de Tourisme de l'Albret. En effet, le nombre de publicités est limité sur chaque support et la priorité sera donnée aux partenaires des Offices de Tourisme de l'Albret et aux premiers répondants.

5. Règlement

L'annonceur est responsable du paiement de la publicité aux conditions convenues avec l'Office de Tourisme, pour la période définie sur la facture établie à ce titre. Toute facture est payable par chèque bancaire selon les modalités indiquées sur cette dernière.
Tout retard de paiement entraînera de plein droit l'annulation de la campagne publicitaire choisie par l'annonceur.

6. Tarifs

Les tarifs indiqués sur les offres commerciales sont indiqués Hors Taxes. Les Offices de Tourisme de l'Albret se réservent le droit de modifier leurs tarifs à chaque année civile.

7. Modification et/ou annulation

Les achats publicitaires sont fermes et irrévocables. Une fois le BAT validé par l'annonceur, aucune modification ne pourra être apportée. La suppression par l'annonceur ne peut dispenser celui-ci de son règlement.

8. Cas de force majeur

En cas de force majeure, les Offices de Tourisme de l'Albret ne sauraient être tenus responsables d'un quelconque préjudice subi par l'annonceur. De même, les Offices de Tourisme de l'Albret sont libérés des commandes rendues impossibles à honorer pour cas de force majeure tels que grève, incendie, explosion, inondation, virus informatique, défaillance d'un système informatique ou tout autre élément indépendant de sa volonté.

Une équipe sympathique et professionnelle à votre écoute…

Jérémie HACHE
Directeur Office de Tourisme du Val d'Albret
Conseiller en séjour
jeremie.hache@albret-tourisme.com

Sandra DI GUISTO
Directrice Office de Tourisme du Sud Albret
Guide Interprète International – guide conférencière trilingue
Conseillère en séjour
direction.mezinais@orange.fr

Magali TOPIE
Animatrice numérique et reporter de territoire
Guide touristique
Conseillère en séjour
magali.topie@albret-tourisme.com

Stéphanie CALDO
Responsable commerciale
Conseillère en séjour
stephanie.caldo@albret-tourisme.com

Joëlle RUPRET
Guide et accompagnatrice touristique
Conseillère en séjour
joelle.rupret@albret-tourisme.com

Djamila LAGARDE
Chargée de communication et de promotion
Conseillère en séjour
djamila.lagarde@albret-tourisme.com

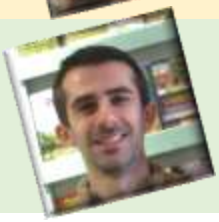

Pierre LONGO
Animateur de Patrimoine
Conseiller en séjour
info.sudalbret@orange.fr

Office de Tourisme VAL D'ALBRET
7 avenue Mondenard – 47600 Nérac
05.53.65.27.75
accueil@albret-tourisme.com

Office de Tourisme SUD ALBRET
Place Armand Fallières – 47170 Mézin
05.53.65.77.46
Info.sudalbret@orange.fr

www.albret-tourisme.com